





Carte Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie - La Région - La Région - SIGEO

## DESCRIPTION DU PARCOURS

- D** **Départ sentier** (GPS : 656002 – 7551589 ; alt. 66 m) : partir vers l'Est. Franchir le troisième pont et suivre la piste en bon état vers le Nord-Ouest (*peu après la courbe à gauche, en montant, se trouve un point d'eau sur la droite de la piste*). Virer à droite vers le Nord-Est et atteindre une zone dégagée.
- 1** **Intersection** (GPS : 656279 – 7551944 ; alt. 121 m) : continuer droit devant en évitant une bretelle à gauche. Franchir un petit pont et monter en longeant la bonne piste. Rejoindre une intersection dans la courbe à gauche. Tourner à droite vers le Sud. Suivre la piste vers le Sud/Sud-Est. Parcourir environ 140 m et bifurquer sur la droite.
- 2** **Ancienne base vie** (GPS : 656386 – 7551602 ; alt. 138 m) : traverser les vestiges d'une dalle en béton (*le campement date de 1952 à 1954, période de construction du barrage actuel*). Le sentier se poursuit vers l'Ouest et gravit le flanc d'une petite crête. Arrivé sur le faîte, prendre à gauche vers le Sud-Est pour déboucher sur une petite plateforme empierrée.

- 3** **Aire de repos** (GPS : 656372 – 7551450 ; alt. 159 m) : elle constitue un agréable lieu de détente et d'observation (*panneau d'information*). Continuer sur le fil de la crête vers le Sud-Est (*point de vue sur l'ancien barrage*).
- 4** **Sommet** (GPS : 656401 – 7551397 ; alt. 164 m) : le sentier rocaillieux dégringole en lacets dans une petite forêt sèche et débouche sur une bonne piste en terre.
- 5** **Intersection** (GPS : 656353 – 7551255 ; alt. 107 m) : prendre à gauche. Suivre la piste vers le Sud-Est. Dépasser une intersection large et encaissée dans des talus de terre rouge, puis descendre vers la rivière (Nord-Est).
- 6** **Radier** (GPS : 656518 – 7551238 ; alt. 85 m) : (*site de l'ancien limnigraphe : instrument qui enregistre graphiquement les variations du niveau de l'eau en fonction du temps ; quelques beaux trous d'eau ; à 270 m en amont se trouve l'ancien barrage*), prendre à droite pour longer en contre-haut la berge droite de la rivière en direction de l'aval.

**7** **Viaduc** (GPS : 656240 – 7551291 ; alt. 63 m) (*il est partiellement détruit*) : continuer à suivre la rivière vers le Nord-Ouest, puis obliquer à droite pour remonter la piste. Prendre à gauche à la première intersection, puis rejoindre le point **5**.

**5** **Intersection** : continuer droit devant et atteindre une petite plateforme de terre rouge. Tourner à droite vers le Nord-Est, puis à gauche et, enfin, à droite. Déboucher sur la piste principale au niveau du point **1**.

**1** **Intersection** : prendre à gauche et rejoindre le départ.

## HISTOIRE D'EAU

C'est toute l'histoire de l'alimentation en eau de Nouméa et de son agglomération que le sentier explore. Il parcourt le site de l'ancien campement qui, de 1952 à 1954, servait aux travailleurs embauchés pour la construction du nouveau barrage, situé à un peu plus d'un kilomètre en amont de l'ancien, construit en 1892. Puis il surplombe toute la rivière avant d'approcher les anciennes conduites d'eau. Désormais inutilisées, elles sont le plus souvent enfouies dans le sous-sol. Leur diamètre varie de 400 à 500 mm. On peut enfin les apercevoir à proximité de l'ancien viaduc, en partie détruit. La conduite issue du nouveau barrage est enterrée sur la berge gauche. Elle est en service et atteint un diamètre de 1000 mm. Construite en 1972, elle continue d'alimenter le Grand Nouméa, en complément du « grand tuyau » qui achemine l'eau depuis le bassin de la Tontouta.

## LE PARC PROVINCIAL DE LA DUMBÉA

Le Parc Provincial de la Dumbéa a été créé le 1<sup>er</sup> janvier 2013. Il englobe la réserve de la Haute-Dumbéa. Cette protection garantit la conservation des richesses que présentent les vallées de la Haute-Dumbéa et de la Haute-Couvelée. Un projet de plan de gestion est en cours de rédaction afin de valoriser les activités du site et en protéger la biodiversité.

